



Volume 1,
Numéro 3

Août 2016

Info-Karaté



L'infolettre de KARATÉ QUÉBEC.

N'oubliez pas de consulter notre [site Web](#) et de vous abonner à notre [page Facebook](#) pour recevoir des nouvelles de nos activités.

CALENDRIER DE LA SAISON 2016-2017

KARATÉ QUÉBEC dévoile son calendrier d'activités en vue de la saison 2016-2017 à l'[adresse suivante](#). Un calendrier bien chargé d'événements à mettre à votre agenda !

PREMIÈRE ACTIVITÉ DE LA SAISON 2016-2017 !

Un camp d'entraînement en kata et kumite et une clinique en arbitrage seront offerts gratuitement aux membres de KARATÉ QUÉBEC le 25 septembre. Inscrivez cette date à votre agenda ! Ce camp sera une belle opportunité de s'entraîner sous la direction d'entraîneurs de l'équipe du Québec en préparation pour les sélections de l'équipe provinciale. Plusieurs séances d'entraînement et ateliers pour les athlètes et entraîneurs seront offerts lors de cette journée, en plus d'une formation en arbitrage. Malgré que ce camp d'entraînement soit offert gratuitement, l'inscription sera requise et nous informerons bientôt les dojos membres des modalités d'inscription et des critères d'admissibilité.

EXIGENCES POUR LES ENTRAÎNEURS LORS DES SÉLECTIONS PROVINCIALES

Des formations PNC (instruction débutant et compétition introduction) et cliniques d'arbitrage sont planifiées au calendrier afin de permettre à tous les entraîneurs de se conformer aux exigences du Règlement de sécurité de KARATÉ QUÉBEC. Une première formation PNCE sera offerte à Montréal. Nous vous informerons des dates prochainement. Deux formations en arbitrage auront lieu respectivement à Gatineau, le 14 août, et à Ste-Thérèse, le 25 septembre lors du camp d'entraînement en kata et kumite. Cliquez sur le lien suivant pour compléter le [formulaire d'inscription](#) à la formation du 14 août. Le nombre de places est limité. Les exigences pour les sélections de l'équipe du Québec (Règlement de sécurité de KARATÉ QUÉBEC) sont indiquées dans l'encadré ci-dessous.

Afin d'agir à titre d'entraîneur lors des sélections de l'équipe du Québec, une personne doit, à compter du 1 septembre 2016 :

- 1) être âgé d'au moins 18 ans ;
- 2) être formé PNCE suite à une formation offerte par KARATÉ QUÉBEC ou KARATÉ CANADA ou être un entraîneur PNCE certifié ;
- 3) avoir suivi une formation en arbitrage offerte par KARATÉ QUÉBEC au cours des deux dernières années ou détenir un grade d'arbitrage valide ;
- 4) détenir un grade de ceinture noire ;
- 5) détenir une carte d'entraîneur délivrée par KARATÉ QUÉBEC.

DATES IMPORTANTES :

- Championnats panaméricains Cadet et Junior, **22 au 28 août 2016**
- Championnat mondial Senior, **23 au 30 octobre 2016**
- Camp d'entraînement de KARATÉ QUÉBEC, **25 septembre 2016**
- AGA de KARATÉ QUÉBEC, **23 octobre 2016**

DANS CE NUMÉRO :

Dates importantes	1
Calendrier de la saison 2016-2017	1
Première activité de la saison	1
Exigences pour les entraîneurs lors des sélections provinciales	1
Entraînement responsable	2
Nomination de l'entraîneur-chef	2
Entraîneur de l'équipe du Québec	2
Le karate aux olympiques 2020	2
Championnat national 2017	3
Programme d'assistance financière	3

KARATÉ QUÉBEC ADHÈRE AU MOUVEMENT ENTRAÎNEMENT RESPONSABLE

Nous avons le plaisir de vous confirmer l'engagement de KARATÉ QUÉBEC au Mouvement «Entraînement responsable» visant à garantir la protection des athlètes et des entraîneurs.

Le Mouvement «Entraînement responsable» (MER) est un mouvement coordonné par l'Association des entraîneurs du Canada et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport. Le MER est un effort collaboratif offert à tous les partenaires

du PNCE et à toutes les organisations sportives sanctionnées visant la sécurité et la protection des clientèles vulnérables et pour le sport canadien.

Afin de poursuivre le travail entrepris en 2015-2016, requérant des entraîneurs de l'équipe du Québec qu'ils suivent la formation "Respect et sport", KARATÉ QUÉBEC s'engage à harmoniser ses pratiques au Mouvement « Entraînement responsable »

et s'engage à garantir la protection de ses athlètes et de ses entraîneurs. Pour ce faire, KARATÉ QUÉBEC s'engage à mettre en œuvre des politiques et des processus de soutien qui adhèrent aux trois sphères ci-dessous dans le but de garantir la sécurité et la protection des clientèles vulnérables et d'offrir aux entraîneurs les outils et la formation nécessaires pour modéliser leur comportement éthique.

Les trois clés du Mouvement « Entraînement responsable » sont :

- La vérification des antécédents, incluant les vérifications du casier judiciaire
- La règle de deux
- La formation sur le respect et l'éthique

Pour plus d'informations à propos du Mouvement « Entraînement responsable », visitez le lien suivant :

[Mouvement Entraînement responsable.](#)

NOMINATION DE L'ENTRAÎNEUR-CHEF, ÉQUIPE DU QUÉBEC 2016-2017

KARATÉ QUÉBEC est heureuse d'annoncer le renouvellement du contrat de monsieur **Gilles Renaud** à titre d'entraîneur-chef de l'équipe du Québec pour la saison 2016-2017.

Monsieur Renaud, entouré de son équipe d'entraîneurs, a dirigé l'équipe du Québec s'étant classée en première position lors du championnat canadien 2016 à Richmond, C.B., avec une récolte de 86

médailles dont, 28 médailles d'or.

Monsieur Renaud est aussi très impliqué au sein de Karaté Québec en agissant, notamment, à titre de directeur de tournoi du réseau provincial.



Gilles Renaud, entraîneur-chef de l'équipe du Québec
(Photo gracieuseté de : Gilles Renaud)

POSTE : ENTRAÎNEUR DE L'ÉQUIPE DU QUÉBEC

KARATÉ QUÉBEC est présentement à recruter quatre à six entraîneurs en kumite et deux entraîneurs en kata pour l'Équipe du Québec en vue de la saison 2016-2017, soit du 1er septembre 2016 au 30 juin 2017.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de présentation et curriculum vitae à Georges Struthers, directeur des activités de KARATÉ QUÉBEC à dg@karatequebec.com au plus tard le **21 août 2016**. Le

candidat intéressé devra présenter dans sa lettre les raisons qui le motive à présenter sa candidature en tant qu'entraîneur de l'Équipe du Québec et devra aussi clairement identifier à quel dojo il est membre ou il est associé.

Pour plus d'informations, visitez le lien suivant :

[POSTE d'entraîneur de l'Équipe du Québec.](#)

LE KARATE SERA PRÉSENT AUX OLYMPIQUES 2020 !

Le Comité Olympique Internationale (CIO) a annoncé le mercredi 3 août l'ajout de cinq nouvelles disciplines sportives, dont le karaté, lors des Jeux Olympiques de Tokyo en 2020 sous la gouvernance de la WKF.

La Fédération Mondiale de Karaté (WKF), est l'association internationale reconnue par le CIO pour la pratique du karaté au niveau olympique et internationale. De façon hiérarchique au niveau canadien, KARATÉ CANADA est l'association nationale qui guidera la destinée des athlètes représentant le Canada lors de ces Jeux. Au niveau des provinces et des territoires canadiens, chacun d'eux sont reconnus par leur gouvernement respectif et pour le Québec, l'association sportive KARATÉ QUÉBEC est le seul organisme provincial, à cet effet. Les athlètes désirant se joindre à l'aventure olympique devront, inéluctablement, devenir membres de KARATÉ QUÉBEC afin d'accéder aux compétitions de niveau provincial, national, international et olympique.

**KARATE
TOKYO
2020**



Championnat national 2017

KARATÉ QUÉBEC et KARATÉ CANADA sont déjà dans les préparatifs pour le Championnat canadien de 2017 qui se tiendra du 24 au 26 février au cœur de la ville de Québec, au Centre des congrès.

Karaté Canada a publié une première version du [bulletin d'information du championnat](#). Ce bulletin donne un aperçu de l'événement et décrit les exigences pour la participation. Des mises à jour seront

apportées régulièrement dans les mois précédents cet événement.

Votre entreprise aimerait être présente lors du Championnat canadien ?

Plusieurs possibilités de commandites, de publicités, de kiosques de démonstration et de vente lors du championnat existent, offrant une occasion de valoriser les entreprises et promouvoir leurs offres de biens et services. L'événement permettra aux entreprises partenaires de fidéliser ou d'attirer une nouvelle clientèle.

Les entreprises intéressées à promouvoir leur produits et services et de profiter de la visibilité offerte lors du Championnat canadien 2017 peuvent contacter [KARATÉ QUÉBEC](#) pour plus d'informations.

INVITATION

**L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE
DE KARATÉ QUÉBEC
AURA LIEU LE**

**23 OCTOBRE 2016,
À MONTRÉAL**

Programme d'assistance financière 2016-2017

Plusieurs programmes d'assistance financière sont mis à la disposition des athlètes identifiés Excellence, Élite, Relève et Espoir.

Quatre programmes de bourses aux athlètes sont coordonnés par SPORTSQUÉBEC :

- le [Club de la médaille d'or](#) ;
- la [Fondation de l'athlète d'excellence du Québec](#) ;

- la [Fondation Nordiques](#) et
- la [Fondation Sport-Études](#).

Les athlètes admissibles à ces programmes seront contactés par KARATÉ QUÉBEC. La date limite pour soumettre les candidatures est le **30 septembre 2016**.

D'autres programmes de bourses, qui ne sont pas coordonnés par SPORTSQUÉBEC, sont offerts par

diverses fondations à vocation régionale, provinciale et nationale. De l'information sur tous les programmes d'assistance financière disponibles se retrouve sur le [site Web de SPORTSQUÉBEC](#). Les [centres régionaux d'entraînement multisports](#) sont également de bonnes sources d'information concernant les différents programmes d'assistance financière.

KARATÉ QUÉBEC

4545, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec)
H1V 0B2

Téléphone : 514 252-3161
Sans frais : 1-877-karate5 (1-877-527-2835)
Télécopieur : 514 252-3036

LE KARATÉ À SON PLUS HAUT NIVEAU !

Mission de KARATÉ QUÉBEC

KARATÉ QUÉBEC est l'organisation de régie reconnue par le gouvernement du Québec et Karaté Canada dont la mission première est d'assurer un leadership en matière de développement et de promotion du karaté au Québec.

Suivez-nous sur Facebook !



www.karatequebec.com